

**COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE TERRITOIRE DU 11 AVRIL 2013
HÔTEL DE VILLE D'ARCEUIL**

Ordre du jour :

- Présentation du projet de Contrat de développement territorial (CDT) « Campus, Sciences et Santé » :
 - o Présentation du CDT par Monsieur François LOSCHEIDER, secrétaire général de la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre et de Madame Giovanna MARSICO, chef de projet du pôle citoyen de Cancer campus.
 - o Table-ronde et débat avec la salle avec la participation de :
 - Monsieur Laurent GARNIER, vice-président du Conseil général en charge de l'aménagement,
 - Madame Patricia TORDJMAN, présidente de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre,
 - Monsieur Éric VECHARD, délégué territorial du Val-de-Marne et de l'Essonne
 - Monsieur le professeur Gilbert LENOIR, chargé de mission Cancer Campus et ancien directeur de la recherche à l'Institut Gustave Roussy.
 - Modérateur : Monsieur Janick COLMAR, Conseil général du Val de Marne.
- Présentation du « Pacte territoire santé »

Membres de la Conférence de Territoire présents : cf Annexe I

La Conférence de territoire débute à 14h30.

Propos introductif : M. Daniel BREUILLER, maire d'Arcueil

M. Daniel BREUILLER remercie M. Patrick DOUET, Conseiller Général du Val-de-Marne, Maire de Bonneuil-sur-Marne et président de la Conférence de Territoire ainsi que M. Eric VECHARD, Délégué Territorial du Val-de-Marne de l'Agence Régionale de Santé, d'avoir organisé à Arcueil, situé au sein même du territoire du Val de Bièvre, une Conférence de territoire portant sur la présentation du le Contrat de développement territorial « Campus Sciences et Santé ».

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Ce CDT, qui associe le Conseil Général et la communauté d'agglomération du Val de Bièvre pour ce qui concerne le Val-de-Marne mais aussi et les professionnels de santé, souhaite traiter des problèmes relatifs à l'offre de santé. Cette Conférence de territoire, rassemblant tous les acteurs de la santé du Val-de-Marne, est donc une opportunité pour approfondir ces questions et notamment celles liées à la démographie des professionnels de santé et de l'évolution des besoins en terme d'offre de soins de proximité.

M. Patrick DOUET après avoir remercié Daniel BREUILLER pour la qualité de son accueil, souligne la volonté du Bureau de la Conférence de territoire que celle-ci se tienne sur le territoire du CDT, dans les locaux d'une collectivité locale porteuse de ce projet. Le choix de cette initiative, plutôt innovante dans le fonctionnement habituel de la Conférence de territoire, vise à signifier deux phénomènes qui ont valeur stratégique en matière de politiques publiques.

Tout d'abord, l'articulation forte entre les activités relevant de la santé et le développement économique qui est une spécificité du Val de Marne, département de la santé.

Ensuite, le fait que la croissance démographique induite par le CDT va se traduire par une augmentation importante pour ce qui concerne les réponses aux besoins de santé.

C'est l'enjeu de la première partie de la séance de ce jour via la présentation générale qui va être proposée par la Vallée scientifique de la Bièvre ainsi que la table ronde qui va s'ensuivre.

<p style="text-align: center;">PRÉSENTATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL « CAMPUS SCIENCES ET SANTE »</p>

I - Intervention de M. LOSCHEIDER et de Mme MARSICO

M. LOSCHEIDER, secrétaire général de la Conférence territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB), et Mme MARSICO chef de projet du Pôle citoyen de Cancer Campus présentent les grandes lignes et les principaux éléments de cadrage du Contrat de Développement Territorial (CDT).

Les collectivités de la Vallée scientifique de la Bièvre, les départements du Val-de-Marne et des Hauts de Seine, la Région et l'Etat ont engagé en 2011, l'élaboration d'un CDT dénommé « Campus Sciences et Santé ».

Le CDT est un nouvel outil d'urbanisme de planification et de programmation, prévu par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et vise sur la durée d'un contrat conclu pour 15 ans, à rassembler les partenaires sur un certain nombre d'engagements. Il s'agit, au-delà de la mise en connexion des grands réseaux de transport, de favoriser le développement urbain et économique des secteurs desservis par le Réseau Grand Paris Express.

La Vallée scientifique de la Bièvre, d'une superficie de 70km² et comprenant 600 000 habitants, regroupe sur le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine, 18 communes, 4 intercommunalités (Val de Bièvre, Sud de Seine, Hauts de Bièvre et Châtillon- Montrouge). Depuis plus de 15 ans, elle fédère les élus des villes et intercommunalités du territoire, des deux conseils généraux (92 et 94) ainsi que les responsables des établissements de formation et de recherche et les acteurs économiques et sociaux. Ensemble, ils élaborent et portent une stratégie de développement territorial et des projets communs

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Pour ce CDT, l'Etat, les collectivités locales et l'ARS se sont fixés un double objectif : une dynamique urbaine d'abord visant à la construction de 1 700 logements par an sur une quinzaine de secteurs et une dynamique globale de projets ensuite dans chacune des villes de la vallée scientifique (accompagnement du développement urbain et des offres de services à la population, développement des pôles d'innovation).

Des actions seront engagées pour renforcer l'attractivité internationale du Pôle Santé, innovation et formation, accroître la dynamique de la création d'activités dans le domaine de la santé et développer le pôle citoyen de Cancer Campus.

Espace de recherche, d'évaluations et de propositions, le pôle Citoyen de Cancer Campus initie des actions innovantes d'information et d'accompagnement des patients et de leurs proches, en complément de l'offre de soins apportée par les établissements de santé. Il correspond à l'esprit de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et visant notamment accorder aux citoyens une place dans les institutions.

L'ambition du pôle est de :

- répondre aux exigences et attentes spécifiques des patients
- analyser et mettre en lumière les évolutions et le regard de la société sur la prise en charge de la maladie
- apporter des éléments de réflexions sur les nouvelles pratiques que ces mutations suscitent chez les professionnels

En contribuant à améliorer la qualité de vie des malades, à les aider à trouver leur place et à être pris en compte dans l'intégralité de leurs difficultés en tant que personnes responsables et partenaires des professionnels de santé, le pôle entend devenir un centre de référence dans ce domaine. Les enseignements tirés des actions serviront à l'amélioration de la prise en charge, de l'information et de la communication entre soignants et patients pour d'autres pathologies chroniques. Des débats publics tels que « Cancer et inégalités territoriales » ont été organisés. Une plateforme Web Cancer Contribution a été créée.

Le CDT « Campus Sciences et Santé », outil de développement de l'offre de services sur le territoire, notamment dans le champ de la Santé :

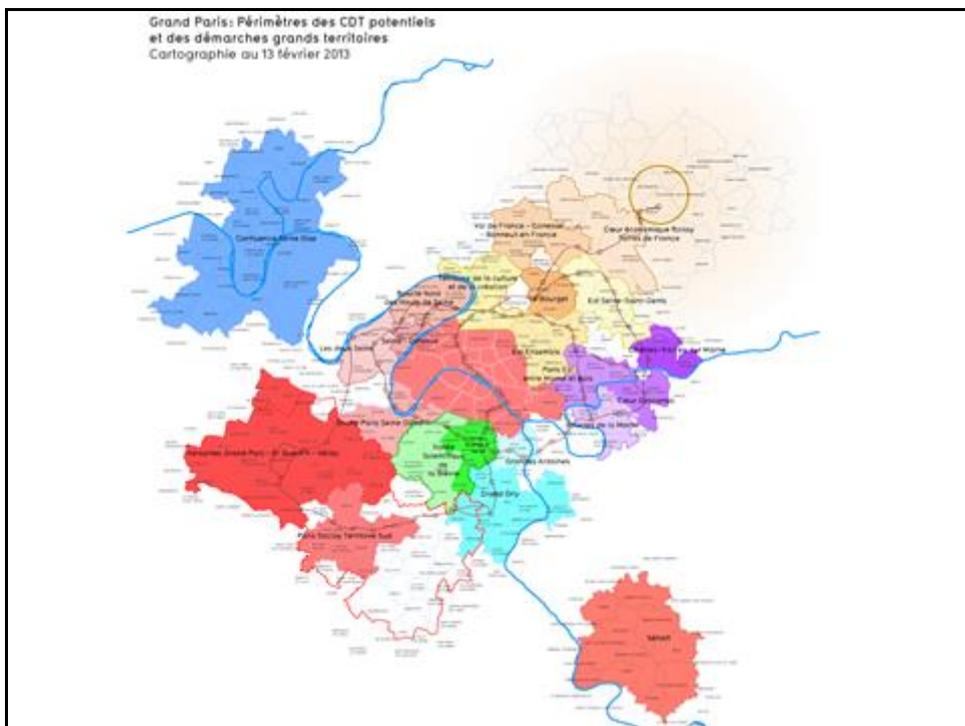
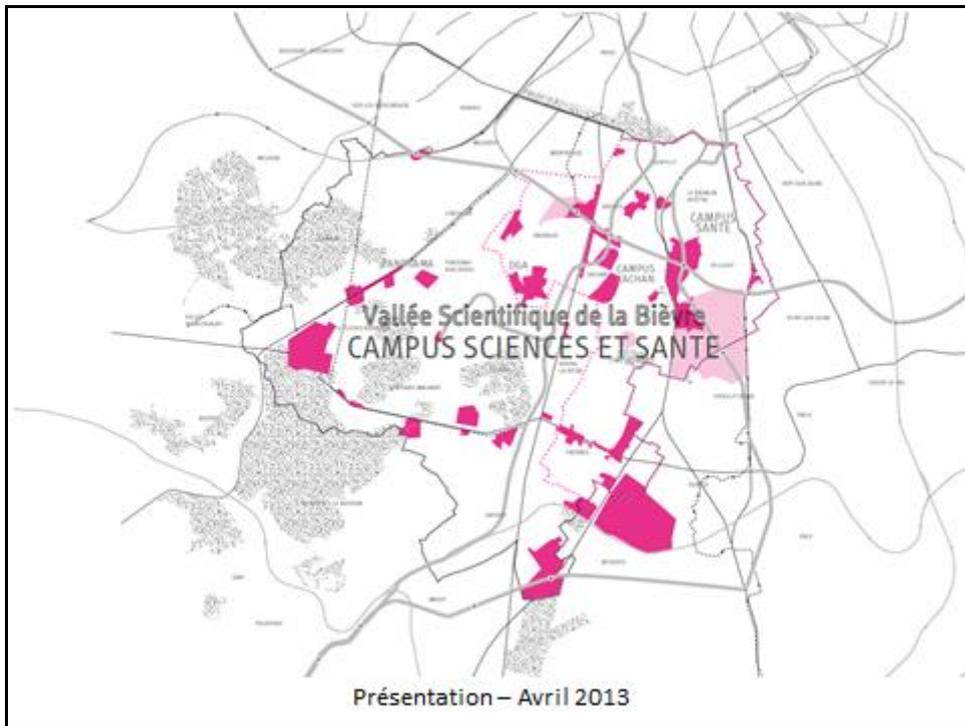
Le territoire de la vallée de la Bièvre par la présence de l'ensemble des acteurs du système de santé peut permettre d'avancer sur deux problématiques :

- 1/ apporter une réponse au déficit d'attractivité des métiers de la santé ;
- 2/ accompagner l'évolution de l'offre des soins tant au niveau des hôpitaux, centres municipaux de santé qu'au niveau des acteurs privés et de la médecine de la ville.

Power point présenté par les deux intervenants

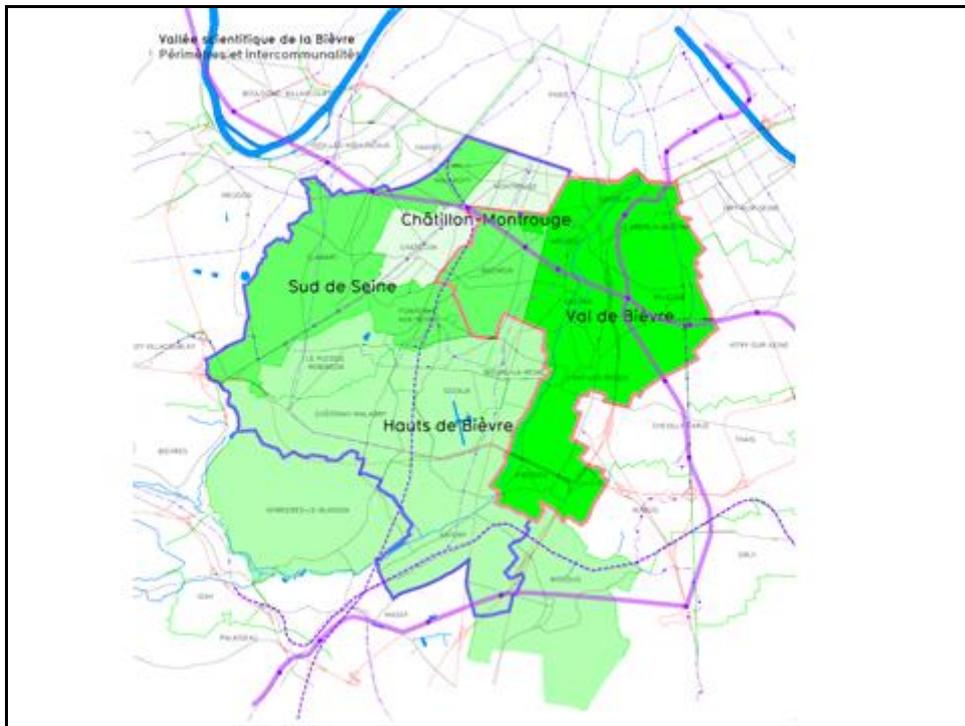
Conférence de Territoire

Val-de-Marne



Conférence de Territoire

Val-de-Marne

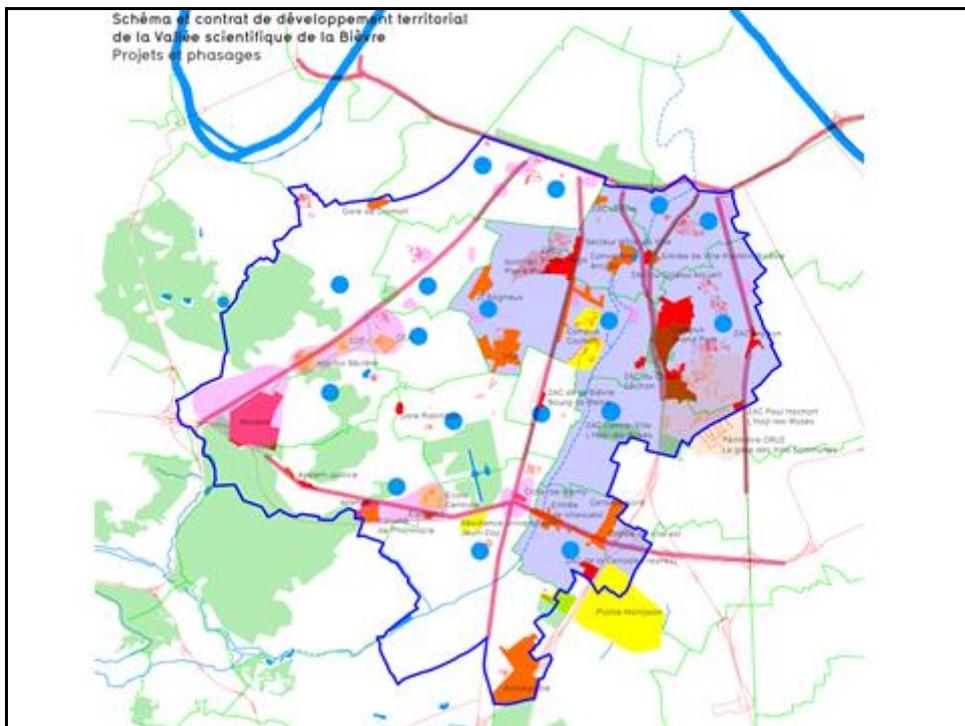


Objectifs et logique du CDT Campus Sciences et Santé

- **Définir et porter une ambition collective**
Un processus qui doit permettre d'impliquer et de mobiliser largement sur les projets portés dans le CDT.
- **Embrayer un processus opérationnel**
Des engagements des parties pour lever des obstacles et enclencher la mise en œuvre opérationnelle.
- **Un partenariat sur la durée**
Un vecteur de partenariats sur la durée avec l'État (et également d'autres institutions) ; un cadre de coopérations à l'échelle du territoire de la Vallée Scientifique de la Bièvre

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

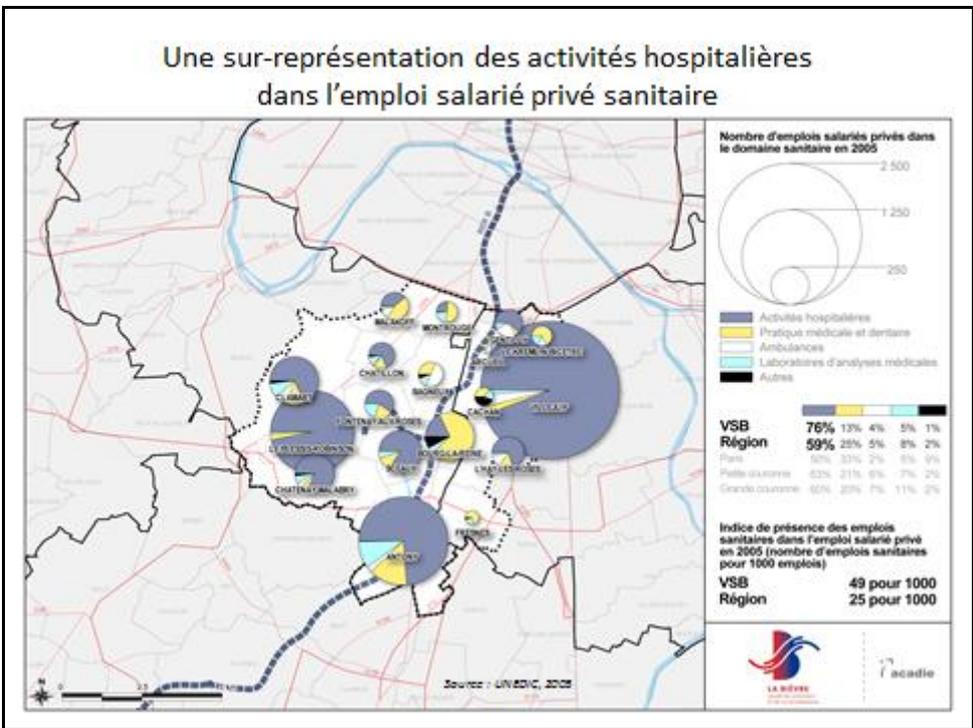
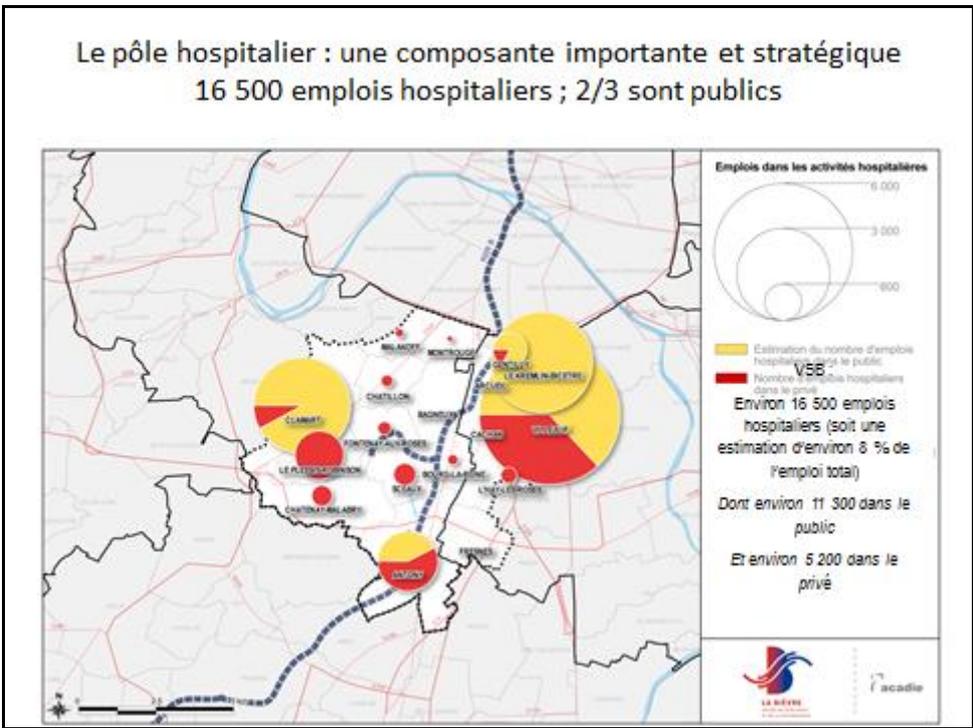


Pourquoi un CDT « campus Sciences et **Santé** »

- 1 – Une singularité du territoire
- 2 – Une dynamique de projets existante
- 3 – Une orientation donnée par le territoire à la démarche du CDT, pour combiner excellence et cohésion territoriale

Conférence de Territoire

Val-de-Marne



Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Une dynamique d'innovation engagée
avec la démarche de Cancer Campus



**Le pôle citoyen: des partenaires citoyens pour
la promotion de la santé**



Giovanna Marsico @gio
 **Cancer
Campus**
VILLEJUIF PARIS

12

**Au sein de Cancer Campus le pôle citoyen réfléchit à
la place du citoyen dans le système de santé**

- Faire émerger la parole de chaque acteur de la santé
- Identifier les failles dans les dispositifs de prise en charge et d'accompagnement
- Valoriser les différentes expertises
- Elaborer des recommandations et des références de bonnes pratiques via un processus de co-construction

Giovanna Marsico @gio
 **Cancer
Campus**
VILLEJUIF PARIS

13

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Les outils du pôle citoyen

- Débats publics et « In Real Life »
- Actions sur le territoire
- Plateforme Cancer Contribution

Les débats publics



Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Les actions sur le territoire

- Action de prévention des risques dus à l'exposition au soleil
- Sensibilisation sur les enjeux liés aux soins palliatifs
- Réflexion sur le rôle des proches et des outils innovants pour les accompagner
- Valorisation du témoignage dans la maladie via un concours littéraire

Cancer Contribution



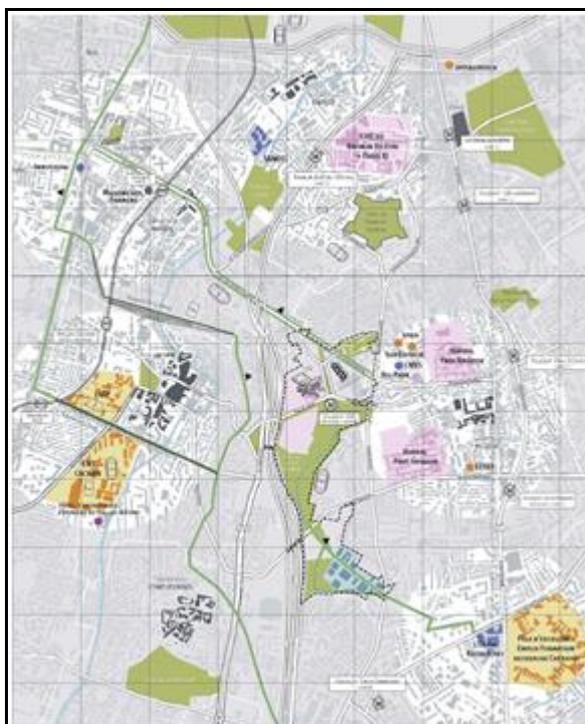
**La démocratie sanitaire devient participative:
tous patients potentiels, tous citoyens de la santé**

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Les objectifs du volet santé du CDT

- 1 – Accompagner les dynamiques scientifiques et universitaires
- 2 – Aménager un site majeur du biocluster francilien (Campus Grand Parc)
- 3 – Inscrire ces développements dans une prise en compte globale des questions de santé dans le territoire



Un « campus urbain » dans le domaine de la santé, organisé autour des CHU Bicêtre, Paul-Brousse et IGR, avec une intensité d'acteurs rare

Des secteurs projets en continuité: l'ambition d'un aménagement global, dans une logique de campus archipel

Le site du CHU de Bicêtre fera l'objet dès 2015 d'une extension importante des locaux de la faculté de médecine, permettant le regroupement de l'ensemble des formations post-premières années, ainsi que de plusieurs laboratoires INSERM

Aujourd'hui / Demain

- 1000 chercheurs: 10 000 personnels hospitaliers
- Demain environ 10 000 étudiants en études de santé
- Un parc d'entreprises en santé pouvant accueillir jusqu'à 10 000 salariés (Villejuif Bio Park, première tranche, livrée en 2011)
- Dans le campus, le siège opérationnel France de Sanofi (à Gentilly) et à proximité le centre de recherche et de bioproduction de Vitry-Afortville

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

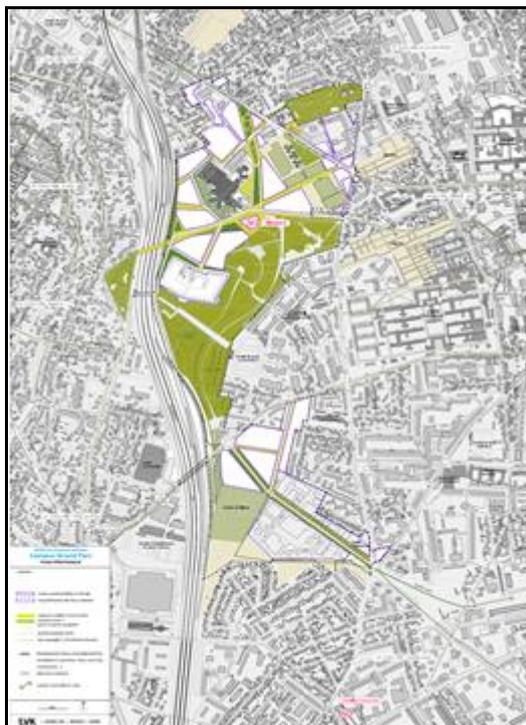
Projets de développements Université Paris Sud – secteur santé

L'Université Paris Sud porte le développement de son pôle santé autour de l'UFR de Médecine, dans le cadre de la structuration de l'Université Paris – Saclay

L'Ecole interdisciplinaire universitaire de santé : une vision prospective sur les métiers de santé

Deux objectifs

- porter l'enjeu du futur de la recherche et des professions de santé, avec le développement de la médecine personnalisée (du laboratoire au lit du patient), de la médecine translationnelle, et aussi les problématiques liées au rapprochement entre les disciplines des différentes professions de santé ;
- anticiper et accompagner ces évolutions dans les politiques de recherche et dans l'organisation des cursus universitaires (développement du « tronc commun » médecine et pharmacie, des passerelles et des parcours de formation, de la formation continue...).



Une opération, « Campus Grand Parc », support à l'aménagement du pôle santé

Une grande opération

d'urbanisme avec une forte visibilité métropolitaine (une situation en promontoire, un grand paysage)

Un cadre aujourd'hui opérationnel

(ZAC créée en 2011 ; lancement des travaux fin 2013)

Programmation :

- 110 000 m² pour l'accueil d'activités de soins, de R&D, de formations, de laboratoires de recherche ;
- 30 000 m² pour un bioparc (en complément de Villejuif Bio Park, inauguré en 2011) ;
- 140 000 m² pour une offre tertiaire, notamment pour des entreprises du domaine de la santé.

L'aménagement du site comprendra également la construction de nouveaux logements, notamment pour étudiants, et d'espaces de services et de commerces.

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Un cadre territorial pour une démarche pilote, en résonnance avec les réflexions lancées au plan national sur la « médecine de parcours »

Un territoire singulier par la coprésence, à un niveau important, de l'ensemble des acteurs du système de santé

Un contexte qui peut permettre d'avancer sur deux problématiques :

-La recherche des réponses au déficit d'attractivité des métiers de la santé (partenariats entre les structures, parcours, plateformes RH)

-L'accompagnement des évolutions dans lesquelles sont engagées l'ensemble des segments de l'offre de soins (hôpitaux, centres municipaux de santé, acteurs privés, médecine de ville)

Une démarche partenariale Territoire/ARS, pour aborder ces questions, avec les acteurs, à partir d'une compréhension des demandes et des parcours de santé (notamment sur des questions clés pour le territoire, comme par exemple les parcours en secteur 1, la prise en charge du cancer, des problèmes psychiatriques...)

Projets de développements Université Paris Sud – secteur santé

Dispositif

- **Asseoir le tronc commun** (PACES et tronc commun sur les autres niveaux), des études de santé dans le cadre d'un programme ambitieux de « campus universitaire », capable d'accueillir étudiants, enseignants-chercheurs et autres personnels universitaires et de la recherche dans des conditions optimales.

- **Accompagner le développement des UFR santé** (Médecine, Pharmacie), dans la proximité des hôpitaux et le développement des laboratoires associés.

- **Développer un centre de formation continue** dans un lieu attractif

- **Valoriser le pôle de santé publique de Villejuif**

II – Table Ronde

La table ronde associe M. Laurent GARNIER, Vice-président du Conseil Général en charge de l'aménagement, Mme Patricia TORDJMAN, présidente de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre et maire de Gentilly, le professeur Gilbert LENOIR, chargé de mission Cancer Campus et ancien directeur de la recherche à l'Institut Gustave Roussy et M. Eric VECHARD, Délégué Territorial du Val-de-Marne de l'ARS Île-de-France.

Mme TORDJMAN souligne l'engagement de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre dans la démarche du CDT. Le tissu hospitalier est dense. Il existe une mosaïque de structures et d'établissements de santé que la Conférence de la Vallée Scientifique du Val de Bièvre met en valeur. Ce CDT a été construit depuis 12 ans et son intérêt est de mettre en synergie les politiques publiques, les acteurs et les citoyens. Les questions de santé représentent un enjeu important dans les projets d'aménagement. Il existe, en effet, 12 centres municipaux de santé mais de fortes inégalités territoriales de santé persistent.

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

Le professeur LENOIR, l'un des initiateurs du projet Cancer Campus et vice-président de l'association précise que le territoire héberge de nombreuses structures hospitalières et des structures innovantes telles que l'INSERM ou le CEA. Il insiste sur la nécessité de promouvoir, simultanément, formation, santé, recherche et développement économique pour constituer un territoire modèle en matière de santé publique. De ce point de vue, la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre, les universités de Paris-Sud Saclay et Orsay sont des atouts importants pour la valorisation du territoire.

M. GARNIER rappelle que l'Ile-de-France représente 45% de la recherche en France et qu'un grand nombre de sites se consacrant à la recherche sont concentrés sur la communauté d'agglomération du Val de Bièvre. Le Val-de-Marne, quant à lui, est le 2^{ème} département hospitalier après Paris.

Le Grand Paris était, à l'origine, surtout un projet de réseau de transport devant relier les grands pôles économiques et, par la suite, les grands bassins d'habitat. Les enjeux se sont ensuite développés autour des problématiques de développement urbain et le Département est entièrement partie prenante du projet Cancer Campus et du projet de CDT.

M. Eric VECHARD a explicité l'engagement de l'ARS dans la démarche partenariale du CDT. Il appartiendra à la DT 94 de l'ARS de bâtir des logiques transversales en matière de santé publique pour répondre aux besoins de la population et anticiper ceux à venir, au regard des projets d'aménagement qui impacteront la démographie médicale.

Les préoccupations des élus rejoignent celles de l'ARS qui a des compétences en matière d'environnement et d'habitat et s'attache à faire vivre efficacement la démocratie sanitaire. L'ARS va s'impliquer sur ces questions et prendra en compte également les besoins en termes de démographie médicale.

III/ Discussion

M. Alberto SERRANO, directeur de l'APAJH 94, souligne l'importance de l'accompagnement médico-social et de l'accompagnement à domicile et la nécessité de transversalité avec le secteur sanitaire.

Le Dr CHARANSONNET, CMS de Villejuif, rappelle que le CDT associe 8 communes et qu'il existe 7 centres municipaux de santé (CMS) sur le territoire du Val de Bièvre. L'impact des CMS qui suivent plus de 70 000 patients et effectuent plus de 75 000 actes par an pourrait être étudié.

M. VECHARD fait observer que le Val-de-Marne est représentatif de l'Ile-de-France. Des inégalités très fortes existent entre communes et à l'intérieur des communes, entre quartiers. Toutes les parties prenantes gagneraient au développement de liens entre les secteurs médico-social et sanitaire. Par ailleurs, il souligne que les CMS représentent un atout pour le Val-de-Marne.

Mme TORDJMAN fait remarquer que les CMS animent une politique de santé publique mais que la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour la lutte contre les inégalités. Le CDT implique l'excellence pour tous.

Conférence de Territoire

Val-de-Marne

M. Daniel BREUILLER précise que le CDT est marqué par les pôles d'excellence. Aujourd'hui, il n'existe pas d'outils de travail en commun, par exemple avec le médico-social. Il est nécessaire de se coordonner sur les diagnostics, les objectifs et les moyens. Il souhaite que cette réunion puisse faire émerger des outils communs.

Mme le Dr BLOCK, directrice du CMS d'Arcueil, précise que l'accès aux soins est une question de structures mais aussi de maillage du territoire. L'hôpital public semble être démantelé et les difficultés liées à la démographie médicale sont fortes.

Le professeur DURANTEAU, Président de la CME des hôpitaux universitaires Paris Sud, souligne que dans les discussions avec l'APHP, l'ARS introduit la notion de territoire. Il souligne le manque de médecins et d'infirmiers. Il faut rendre le territoire plus attractif, créer des réseaux, développer la formation et la recherche.

M. VECHARD rappelle que la DT 94 de l'ARS a signé des Contrats Locaux de Santé avec certaines communes et qu'il s'agit d'un outil juridique et de financement intéressant pour mettre en cohérence ce qui est déjà fait.

PRÉSENTATION DU PACTE TERRITOIRE SANTÉ

M. Pierre OUANHNON, responsable de l'offre de soins ambulatoires à l'ARS d'Île-de-France rappelle l'ambition du Pacte territoire santé puis expose les 12 principaux engagements de ce pacte (Cf. Powerpoint Annexe II) et leur déclinaison dans le Val de Marne.

Il rappelle les délais de concertation en invitant les participants à faire remonter le 15 avril au plus tard, leurs observations sur le document présenté.

Le calendrier du pacte territoire-santé

Concertation régionale : 07 février 2013

Concertation départementales : du 8 février à la mi-avril 2013

M. Patrick DOUET s'étonne des délais extrêmement contraints laissés par l'ARS aux acteurs de la santé et aux membres de la Conférence de territoire. Un fois encore, un calendrier aussi resserré ne laisse pas place à une concertation favorisant l'enrichissement des propositions déclinées dans le Pacte territoire santé ainsi qu'à un réel travail d'articulation avec les acteurs intervenant dans le champ de la santé sur le territoire.

Il clôture la réunion en remerciant les intervenants et participants pour la richesse des interventions et des échanges.